



Le Grand Paris se positionne en place européenne du droit

21 novembre 2019

Un groupe de travail s'est formé pour identifier les atouts de la place de droit parisienne pour contribuer à attirer les investissements internationaux. Ses travaux prennent un relief particulier avec le Brexit qui pourrait conduire certains cabinets d'avocats britanniques à réduire leur activité à Londres.

La stabilité juridique fait partie des trois principales raisons, avec la stabilité politique et économique que donnent les grandes entreprises internationales interrogées depuis quinze ans par le cabinet KPMG dans le « Global Cities Investment Monitor » pour justifier leurs investissements dans les métropoles mondiales . Commanditaire de cette étude, l'association de grandes entreprises Paris Ile-de-France Capitale économique (PCE) a monté un groupe de travail sur l'attractivité de la place juridique de Paris....

et sur le site Les Echos : <https://www.lesechos.fr/pme-regions/ile-de-france/le-grand-paris-se-positionne-en-place-europeenne-du-droit-1149491>

Source URL: <http://www.ceuropeens.org/article/le-grand-paris-se-positionne-en-place-europeenne-du-droit>